



**Service Ophtalmologique du CHU POITIERS
2, Rue Milétrie
BP 577 - 86021 POITIERS Cedex**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2018 DU 23 novembre 2019.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1965 et du décret du 17 mars 1967, il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres AMAM ou leurs mandataires entrant en séance.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h15.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de désigner Martine BIRNBAUM, en qualité de Secrétaire de séance.

MEMBRES PRESENTS :

Mme Marie-Thérèse CHARMETTE (Présidente)
Mme Martine BIRNBAUM (Secrétaire Générale)
M. Yves BIRNBAUM (Trésorier)
Mmes Sabine BALLERY, Yveline FRANCHINEAU Madeleine LINCK
Mmes Christine TOURNEROUCHE, Joëlle MONROIG, Sylvie LAFEUILLE
Mmes Christine BECHAUD, Josette PELLETIER, Michèle TURPAIN, Michèle LECOINTRE
Mrs Gilles CHARON, Daniel TOURNEROUCHE, Jérôme POIRIER
Mmes Bernadette LARDET, Bernadette AUBERT, Marie CHARMETTE

REPRESENTES :

M. Michel CHARMETTE (Vice-président)
Mmes Michèle PIRON, Denise BREMAUD, Georgette GRIVEL,
Mmes Viviane SERPOLET, Françoise MONTAUBIN, Hélène VALADE
Mmes Marguerite-Marie THOMAS-LEPINE, Monique NOURRY,
Mmes Huguette PIERRE, Marie-Louise BAUDREZ
Mrs Yves BARDET, Dominique TORNAY, Jean-Jacques DESVAUX,
Mrs Bernard DUPUIS, Daniel MALTKORN, Jacques DECHAINED, Jean-Claude MARQUIS
Mr Gérard MEIGNEN, OPTIQUE BRAUNSHAUSEN.

39 Membres sont présents ou représentés sur 110 inscrits.

Madame la Présidente déclare que l'Assemblée Générale peut se dérouler légalement, compte tenu que nos statuts n'impliquent aucun quorum pour son déroulement et sa validité.

MESSAGE DE NOTRE PRESIDENTE

Cette AG du 23 novembre 2019, relative aux réalisations d'Amam-Myopie pour l'année 2018 et à ses projets, sera la dernière que je préside. A l'issue de cette AG, se déroulera l'élection du renouvellement des membres du Comité Directeur.

Au cours de l'année 2018, AMAM-Myopie a poursuivi ses actions destinées à accroître sa présence auprès des personnes concernées par la myopie forte, à apporter plus d'informations pertinentes à ses adhérents par l'intermédiaire de son site Internet :

amam-myopie.fr et de sa ligne téléphonique : 06 41 24 59 09

et par les informations transmises par Mme M. BIRNBAUM (votre secrétaire) et aussi par ses participations à diverses opérations liées à la Maculopathie Myopique.

AMAM-Myopie a pu mener à bien ses projets grâce à la générosité de ses partenaires tels que, KRYS Group, NOVARTIS, UNADEV.

En 2018 et encore aujourd'hui, Amam-Myopie a pu et peut compter sur l'engagement de certains de ses membres tels : Mme Sabine BALLERY, Mme Yveline FRANCHINEAU, Mme Madeleine LINCK qui se sont rendues à divers forums (forums annuels des associations, forums sur la vision) afin de mieux faire connaître l'association et ses objectifs, qui mettent en place des événements pour collecter des fonds, qui contribuent aux tâches administratives. Tous les membres d'Amam-Myopie leur font part de leur reconnaissance.

Nous tous remercions : Mr Yves BIRNBAUM, notre trésorier ainsi que son épouse Mme Martine Birnbaum, notre secrétaire, pour le temps qu'ils consacrent à assurer la bonne marche d'AMAM-Myopie.

Et bien évidemment, nous tous adressons notre gratitude Mr le Professeur Nicolas LEVEZIEL, Président du Comité Scientifique d'AMAM-Myopie pour son soutien constant, pour sa disponibilité, pour son souci de communiquer sur la myopie forte ses complications, ses traitements.

C'est grâce à son initiative ainsi qu'à celle de Madame LINCK que nous sommes conviés à assister cet après-midi à un colloque sur le thème : « les avancées médicales dans le domaine de la myopie ».

En conclusion, je tenais à vous exprimer ma fierté d'avoir été votre Présidente, d'avoir accompagné l'élan d'Amam-Myopie de son démarrage fin 2011 à ce jour et surtout d'avoir pu bénéficier de votre confiance pendant toutes ses années.

Je souhaite un très bon accueil à celui ou à celle qui sera votre futur(e) Président(e).

La Présidente : Mth. CHARMETTE

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE 2018.

RAPPORT FINANCIER 2018.

REALISATIONS 2018.

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2019.

ELECTION DU OU DE LA PRESIDENT(E).

ELECTION DU VICE-PRESIDENT OU RECONDUCTION AU POSTE.

ELECTION DU TRESORIER OU RECONDUCTION AU POSTE.

ELECTION DE LA SECRETAIRE GENERALE OU RECONDUCTION AU POSTE.

QUESTIONS DIVERSES.

RAPPORT MORAL

Notre Association s'enrichit de nouveaux adhérents, même s'il est difficile de se faire connaître malgré tous nos efforts lesquels malgré tout portent leurs fruits.
Ce phénomène touche toutes les associations qui ont beaucoup de mal à se développer en termes d'adhésions, mais la nôtre en compte tout de même, 110 à fin 2018.

Au niveau des adhésions, le Professeur LEVEZIEL ainsi que certains membres nous adressent régulièrement des patients susceptibles de devenir des adhérents.

Nous continuons de relancer une vingtaine d'adhérents qui ont contribué au démarrage de notre Association mais nous sommes sans réponse de leur part.

Le montant annuel de la cotisation est resté inchangé soit 20€ minimum (Vingt Euros).

A ce sujet, les membres qui ont effectué en 2018 des versements supérieurs à 20€, l'association leur a adressé début 2019, un reçu fiscal leur permettant une réduction d'impôts du différentiel pour l'année 2018.

VOTE : LE RAPPORT MORAL

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

RAPPORT FINANCIER 2018

Nous vous avons communiqué précédemment les éléments comptables, des recettes et dépenses relatives à l'année 2018, gérés par le trésorier.

Chacune de nos dépenses est justifiée par 2 documents internes mis en place, à savoir :

- Une demande d'engagement de dépense reprenant aussi le N° du chèque et son montant.
- Une demande de règlement précisant le motif de la dépense engagée, le nom du fournisseur, la date, le montant et la reprise du N° du chèque correspondant à la dépense.
- La facture correspondante est jointe à ces documents lesquels sont conservés en comptabilité par le trésorier.

L'ensemble de ces documents (Recettes et Dépenses) est disponible et chacun des membres peut en prendre connaissance et les consulter sur simple demande par mail ou courrier postal.

Notre compte courant bancaire ouvert à la BRED BANQUE POPULAIRE de Créteil présente un solde créditeur au 31 décembre 2018 de : 1 159,38€.

Le solde créditeur à fin 2017 s'élevait à : 1 814,90€.

Vous pouvez constater une stabilité en termes de finances qui vont nous permettre de continuer à nous développer.

VOTE : LE RAPPORT FINANCIER

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

NOS REALISATIONS POUR L'ANNEE 2018

- Le matin du 13 octobre 2018, nous nous étions réunis pour notre Assemblée Générale à Paris La Sorbonne Pierre et Marie Curie.
- Le midi, nous avons organisé un buffet offert par votre Association dans une ambiance fort sympathique.
- L'après-midi le Professeur LEVEZIEL, Chef du Service Ophtalmologie du CHU de Poitiers, avait organisé un colloque médical assisté de
- Madame MANDELBAUM, spécialisée en ORTHOKERATOLOGIE.
- Monsieur Yves JACQUOT, (Dir des Laboratoires Thomas-Sinclair à Paris pour une application GRATUITE via votre Smartphone : VIAOPTA DAILY.

- Le Pr N. LEVEZIEL nous a présentés à son tour les différentes complications de l'œil engendrées par la Myopie chez le myope fort :
l'allongement de l'œil ayant pour conséquences, un amincissement de la paroi et une fragilisation des structures oculaires.
- A nouveau, nous avons diffusé notre nouvelle plaquette auprès des principaux acteurs liés à la Maculopathie Myopique (Ophtalmologistes, Opticiens).
- De même, notre site Internet www.amam-myopie.fr s'est enrichi de nouveaux éléments qui détaillent différents thèmes:
- ASSOCIATION,
- ESPACE MEMBRES : accès confidentiel : amam2016 à modifier pour 2020.
Ce nouveau code d'accès sera indiqué sur la carte d'adhérent lors de son renouvellement annuel.
- ADHERER,
- CONTACTS,
- NOUVELLES,
- INFOS MEDICALES.

Tout en bas du site, vous avez un pavé destiné à nos PARTENAIRES et aussi un menu déroulant qui présente la situation de chacun des membres atteints par la Myopie Forte.

- Notre Secrétaire Générale a adressé un dossier de demande de financement aux Laboratoires NOVARTIS ainsi qu'à UNADEV afin qu'ils participent à son projet de la canne jaune, tout d'abord soumis et validé par le Pr LEVEZIEL.

Son idée serait de doter gratuitement les membres, qui en feront la demande via AMAM, d'une canne jaune. Ce modèle de canne permettrait aux 'mal voyants' de signaler, aux 'bien voyants', leur handicap lors de leurs déplacements de tous les jours et en tout lieu.

Ce type de canne jaune n'est pas reconnu, en France et n'est donc pas prise en charge par les Pouvoirs Publics.

- Les Laboratoire NOVARTIS et l'Association UNADEV nous ont répondu défavorablement pour participer à ce dossier de canne jaune.

Compte tenu de ces refus, M. BIRNBAUM notre Secrétaire Générale, qui est persévérante et qui souhaite un aboutissement favorable de ce dossier, a envoyé un courrier au Ministère de la Santé.

Nous avons reçu une réponse favorable de ce dernier laquelle vous a été envoyée pour information.

- Participation à la Semaine Nationale de Dépistage liée aux différentes pathologies de la Macula.

- DMLA – Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age,
- Maculopathie Diabétique,
- Maculopathie Myopique,
- Autres formes de Maculopathie.

Cette campagne de sensibilisation est organisée à l'initiative de :

L'Institut d'Education Médicale et de Prévention basé à Lyon.

qui permet aux patients atteints de ces pathologies de bénéficier de dépistages plus avancés qui ont été effectués, durant la dernière semaine de juin 2018 par les Centres Hospitaliers et Cabinets d'Ophtalmologie qui adhèrent à cette cause.

- Nous avons eu une page complète dans la Revue de L'Ophtalmologie Française qui est parue en novembre/décembre 2018.

- Remerciements à 3 de nos membres qui ont représenté, de belles façons, notre Association :

- Madame FRANCHINEAU qui a organisé un concert en l'église de Saint Benoît en mai et a permis ainsi d'obtenir un don pour la recherche qui nous a été reversé.

- Madame BALLERY, auteure de livres pour enfants, qui nous a versé aussi un don lié avec la vente de chacun de ses livres.

Nous avons adressé un dossier complet à UNADEV afin de voir si cette association pouvait aider financièrement notre écrivaine pour éditer un 4^{ème} ouvrage en lien avec la VUE.

- Madame LINCK qui a consacré 2 jours pour représenter notre association aux Journées des Associations et autres réunions.

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2019

Nous proposons de conserver le montant de la cotisation actuelle à 20€.

Nous souhaiterions que les Membres, qui nous feront confiance en 2019, nous adressent systématiquement leur cotisation dès le début de l'année. Celle-ci nous permettrait de pourvoir à des dépenses courantes.

Afin d'avoir des informations rapides sur la Myopie Forte, le site du C.H.U. Poitiers a mis en place un Lien Internet que nous pouvons consulter depuis notre site.

Un dossier de demande de don a été déposé auprès des laboratoires NOVARTIS pour pouvoir imprimer nos plaquettes et faire confectionner plusieurs banniers.

Un dossier de demande subvention sera déposé auprès de l'association UNADEV pour sa participation au colloque médical qui se tiendra en 2019.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Fondation KRYSS Group afin de financer un attaché de presse sur 2 périodes de l'année 2020.

Le but serait d'organiser une campagne de presse, liée à la Myopie Forte, ciblant différents médias (presses écrite et audiovisuelle).

Demande d'aide financière auprès de l'association UNADEV pour financer le 4^{ème} livre pour enfants de Madame Sabine BALLERY.

Des idées ont été retenues pour faire évoluer notre Association parmi lesquelles de doter AMAM d'un téléphone portable dont le N° sera intégré dans notre site Internet, sur les banniers et par la suite, sur nos futurs flyers. Nous vous communiquerons prochainement ce numéro de téléphone qui sera réservé aux personnes atteintes de Myopie Forte qui souhaitent recevoir des informations. Pour ce qui concerne les membres AMAM, nos échanges se font soit par mail et/ou téléphone personnel. Ce téléphone sera mis à la disposition des membres du Comité Directeur qui le désirent.

VOTE PREVISIONS 2019 :
Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Nous allons maintenant passer au vote pour l'élection des membres du Comité Directeur. La loi impose le renouvellement des membres tous les 4 ans aux postes de :

Président(e), Vice-président(e), Secrétaire général(e), Trésorier(e).

Merci aux adhérents, qui souhaitent se porter candidats à l'un de ces postes, de bien vouloir se présenter. A NOTER : Les nouveaux adhérents, qui ont souscrit leur adhésion en 2019, ne peuvent pas voter à cette élection puisqu'elle concerne l'exercice de l'année 2018 mais peuvent néanmoins présenter leur candidature à cette élection.

ELECTION AU POSTE DE PRESIDENT(E)
Se présente : Madame Madeleine LINCK
A L'ISSUE DU VOTE : EST ELUE A L'UNANIMITE.

ELECTION AU POSTE DE VICE-PRESIDENT(E)
Se présente : Monsieur Michel CHARMETTE
A L'ISSUE DU VOTE : EST ELU A L'UNANIMITE.

ELECTION AU POSTE DE SECRETAIRE GENERALE
Se présente : Madame Marie CHARMETTE
A L'ISSUE DU VOTE : EST ELU A L'UNANIMITE.

ELECTION AU POSTE DE TRESORIER
Se présente : Monsieur Yves BIRNBAUM
A L'ISSUE DU VOTE : EST ELU A L'UNANIMITE.

Félicitations à ces nouveaux élus.

DIVERS

Nous enrichissons notre site Internet et ce, grâce à l'aide du Pr LEVEZIEL, par des encarts et des informations médicales liées à la Maculopathie Myopique. Ce site nous revient à 100€ par an au niveau de l'hébergement.

Nous espérons avoir été clairs, dans les détails de la vie de notre Association et nous vous remercions de votre aide toujours précieuse, de votre confiance durant l'année 2018 et comptons encore sur vous pour l'année 2019.

Nous remercions mesdames BALLERY, FRANCHINEAU et LINCK, toujours pour le temps qu'elles ont encore passé courant 2019 pour notre Association.

Nous demandons aussi à nos membres, suivant leur disponibilité, de faire connaître encore davantage notre association en participant aux Forum, aux Journées des associations et autres manifestations. Nous tenons à leur disposition des flyers et Banner.

N'hésitez pas à nous en demander, nous vous les ferons parvenir.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est déclarée suspendue à 11h05.

Nous rappelons qu'un repas vous est offert par votre Association, au sein du restaurant Royal Saint Mart, lequel sera suivi d'un Colloque Médical à 14h00 grâce à la participation de l'Association UNADEV.

Poitiers, le 25 novembre 2019.

La Secrétaire Générale
Martine BIRNBAUM



La Présidente
Marie-Thérèse CHARMETTE

P/O :



HORS SEANCE :

- Notre adhérente, Sabine BALLERY a présenté son superbe 4^{ème} livre pour enfants. Elle réalise les textes, son conjoint les dessins qui sont très drôles et bien dans la réalité de la vie pour les personnes atteintes de Myopie Forte.

Le Professeur LEVEZIEL a postfacé ce livre par un commentaire lié à cette pathologie.

- A l'initiative de notre adhérente Mme TURPAIN et grâce aussi à l'aide de son mari, nos adhérents présents ont pu bénéficier gracieusement de divers matériels, destinés à améliorer leur vie courante. (Loupe, lampe de signalisation de nuit, claviers d'ordinateur à grosses touches, etc..). Ces articles ont fait l'objet d'un don de la part des Ets LAPEYRE.

Nous les remercions ainsi que leur fils, M. Cédric TURPAIN qui est à la base de cette très belle initiative.

- A l'issue de notre Assemblée Générale, notre nouvelle Présidente et notre Secrétaire Générale actuelle ont remis, à notre ancienne Présidente, un Trophée pour la remercier de son action depuis 2011, date de création de notre Association AMAM.

- RAPPEL IMPORTANT :

Nous demandons à nos adhérents, qui ne peuvent assister à l'Assemblée Générale annuelle, de nous adresser systématiquement leur pouvoir dûment signé. Ce document se situe généralement en page 2 de la convocation.